



LA SEMAINE JURIDIQUE - NOTARIALE ET IMMOBILIÈRE (JCP N)



© Site de l'éditeur

Titre

La Semaine juridique - Notariale et immobilière (JCP N)

Auteur(s)

BONNET-MAES Eric (Président Directeur Général et Directeur de la publication)

MONEGER Anne-Laurence (Directrice éditoriale)

SCHOUFLIKIR-GABRIEL Anaïs (Directrice de rédaction)

Date

1943 -

Éditeur(s)

LexisNexis

Support

Base de données en ligne

Papier

Autre format

En ligne

Titre accessible en version html et pdf (reproduction de la version papier)

Type de document

Revue

Périodicité

Hebdomadaire

Source du droit

Doctrine

Jurisprudence

Domaines du droit

Droit privé

Droits spécialisés

Droit de l'urbanisme - Construction - Immobilier
Droit commercial - Droit des affaires
Droit civil et organisation judiciaire
Droit rural
Droit fiscal

Contenu

Actualité juridique et professionnelle notariale : textes officiels, jurisprudence, doctrine administrative, projets, propositions, rapports, agenda, A lire.

Commentaires, études, formules, cas pratiques présentés par matière : immobilier, famille, affaires, fiscalité, rural, droit international privé, pratique professionnelle...

Type de classement

Parties :

- Actualités (organisé en rubriques variables)

Rubriques : Aperçus rapides, Libres propos, Textes, Jurisprudence, Doctrine administrative, Projets propositions et rapports, Échos et opinions, 3 Questions à, A l'international, Chiffres et statistiques, Agenda, A lire

- La profession : informations nominatives

- Études et analyses de jurisprudence commentée classées par thèmes (variable selon les numéros)

Thèmes : Immobilier, Famille, Patrimoine, Affaires, Fiscal, Rural, La profession

- Annonces classées

Clefs d'utilisation

Dans chaque numéro hebdomadaire :

- extraits du sommaire en couverture

- sommaire détaillé

- index de mots clés (absents dans certains numéros)

La numérotation des éléments d'information contenus dans la rubrique "L'actualité" est continue sur toute l'année et commence au n° 100.

Celle des autres rubriques est également continue sur toute l'année et débute au n° 1000.

Ces immatriculations sont facilement repérables en haut de chaque page.

La pagination, propre à chaque n°, reste indiquée en bas de page mais ne sert plus d'élément de référencement.

Veille

Notification possible par e-mail de ses nouveaux numéros

Suivre l'actualité avec le fil Twitter [@JCP_N](#)

Notes

Variante de titres :

La Semaine juridique.N / JCP N / JCP Notariale et immobilière / Semaine juridique. Notaire et enregistrement / Semaine juridique. Edition notariale / Semaine juridique. Notariale (titre développé) /

Publication disponible sous d'autres formats :

Base de données en ligne Lexis360 Intelligence sur le site de l'éditeur LexisNexis : consultation des articles en texte intégral de la revue depuis janvier 1985.

Cette revue est suivie par [Mir@bel.](#)

Il peut exister des suppléments.(ex : compte rendu de Congrès des notaires) pour certains n°.

ISSN : 0242-5785

Liens

<http://www.lexisnexis.fr>

Lien vers la fiche Jurisguide sur [Lexis360 Intelligence](#)

[SUDOC](#)

[HAL](#)

[WORLDCAT](#)

Fiche réalisée par : Lucienne DEDIEU-URIOS (BU Toulouse 1), le 22/04/2015

Mise à jour : Isabelle LE MANCHEC (BIU CUJAS), le 22/11/2024

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative Commons](#) 

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).